

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS (CMS)

Création d'une salle sportive polyvalente

Montant de l'opération : **1 942 126 € HT**

AVEC LE SOUTIEN DE :

Agence Nationale
pour la Rénovation Urbaine :

500 548 €



ActionLogement

Agence Nationale du Sport :

167 492 €



Métropole - FDC
(Fonds De Concours)

637 043 €



Mention : Conformément au Décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales, il est porté à la connaissance du public le plan de financement de l'opération d'investissement.